

TRIBUNE

CHEMINOTS

CGSP

FGTB Services Publics

BELGIQUE - BELGIË

P.P. - P.B.

B386

FÉVRIER 2015

NOUS SOMMES TOUT AUTRE CHOSE



71^e année - n°2 - février 2015 (mensuel) dépôt CHARLEROI X | P402047 | retour: CGSP place Fontainas, 9/11 1000 Bruxelles

DOSSIER P. 4



ÉDITO
Bonne Année
Charlie
P. 3



LE MOT QUI PUE
TINA
P. 7



CHEMINOTS
J..... qui rit et
J. qui pleure
P. 9

Avis aux membres

Cotisation

En application des statuts de la CGSP fédérale, la cotisation des membres sera indexée pour la période 2015-2016. Il s'agira d'une majoration (mensuelle) de 0,25 euro pour une cotisation entière, de 0,15 euro pour une cotisation réduite et de 0,05 – 0,10 euro pour les pensionnés (en fonction de leur situation).

Journée mondiale pour le Droit de Grève le 18 février 2015

L'Internationale des services publics (ISP) appelle ses affiliés à participer à cette Journée d'Action mondiale, en coopération avec la CSI et les autres syndicats mondiaux, pour défendre et promouvoir le droit de grève.

Le droit de grève n'est que trop souvent dénié aux travailleurs des secteurs publics, suite aux définitions très larges des services essentiels et des limites imposées à la négociation collective ou au droit à l'organisation, alors que certains gouvernements commettent des violations pures et simples des droits humains et des droits fondamentaux des travailleurs.

Le conflit au sujet du droit de grève et la crise du mécanisme de supervision de l'Organisation internationale du Travail (OIT) persistent, ce qui inquiète sérieusement l'ISP et ses affiliés. Au mois de mars 2015, l'organisme directeur de l'OIT doit prendre une décision pour la résolution de ce conflit. S'ils ne peuvent parvenir à un accord, l'ISP soutient le renvoi à la Cour internationale de Justice pour un avis consultatif en la matière, comme prévu par la Constitution de l'OIT.

Au Conseil général de la CSI, une résolution a été adoptée, appelant à une Journée d'Action mondiale le 18 février 2015.

Pour en savoir plus : <http://www.world-psi.org/fr/journee-mondiale-pour-le-droit-de-greve-le-18-fevrier-2015>



DANS NOS RÉGIONALES

Hainaut occidental

Tournoi de manille

L'Amicale des Pensionnés organise, en ses locaux, le 27 février son premier tournoi de manille.

Il se déroule en 4 tours de 12 donnes et est ouvert à tous les affiliés CGSP.

Inscriptions à partir de 14h.

Droit d'inscription : 3 €.

Namur

Expo 14/18 – Gare des Guillemins

Le Comité des Pensionnés organise le **6 mars 2015**, une après-midi récréative à l'Expo 14/18, Gare des Guillemins à Liège. Durée de la visite ± 2 heures.

Départ de la Gare de Namur à 13h. Chaque participant est libre de son retour sauf s'il a un billet de groupe.

La participation aux frais est la suivante :

- 1) Les + 65 ans : train aller-retour 6 € - Entrée à l'Expo : 8 €.
- 2) Les – 65 ans qui partent individuellement : train aller-retour 17,50 € - Entrée 8 €.
- 3) Les – 65 ans qui partent en groupe de plus de 15 personnes : train 10 € - Entrée 8 €.

Inscriptions clôturées le 20 février.

Personne de contact :

- Maria Pasquarelli 0476/36 68 88 ;
- Jean-Pierre Baugnet 0478/58 40 04.

Namur

Journée récréative à Rochehaut sur Semois

Le Comité des Pensionnés organise le **15 mai 2015**, une journée récréative à l'Auberge de la Ferme à Rochehaut sur Semois.

Voyage en car : départ 9h de la CGSP.

Dîner : Apéritif, repas, dessert, café.

Prix : 50 €.

Inscription pour le 15 mars :

- acompte de 15 € au compte BE82 1325 2346 3268 ;
- le solde de 35 € devra être versé sur le même compte au plus tard le 15 avril.
- Sauf cas grave, l'acompte ne sera pas remboursé.

Il est important que le car soit complet, plus nous serons nombreux et moins les frais seront importants.

BONNE ANNÉE CHARLIE

Quel tragique début d'année ! Le 7 janvier 2015 marquera une nouvelle date clé dans la guerre que livre l'obscurantisme à la société occidentale : des caricaturistes abattus pour leur impertinence, des juifs pour leur religion, des flics parce qu'ils protégeaient les citoyens et des travailleurs parce qu'ils faisaient leur travail. C'est au total 17 hommes et femmes qui ont perdu la vie auquel il convient d'ajouter les trois terroristes : 20 morts. Bien sûr, eux ont choisi de tuer mais aussi de mourir mais nous devons considérer leur mort comme un drame. Leur vie, leurs actes et leur mort doivent nous interroger sur notre société.

Renforcer les mesures de sécurité est indispensable mais aucun régime policier, aussi dur soit-il, n'a jamais empêché ni la délinquance ni la révolte ni même le terrorisme. Si nous voulons éviter durablement d'autres drames, il faut aussi que nos sociétés puissent offrir des perspectives à toutes et à tous. Si le radicalisme trouve un terrain favorable chez les jeunes, c'est aussi parce que des organisations et leurs prédicateurs réussissent à les convaincre que leur dieu s'occupe de leur devenir. Et nous devons avoir la lucidité de reconnaître que nos responsables politiques ont failli ces trente dernières années.

Les présidents, premiers ministres et autres responsables peuvent, suivant leur tempérament, souligner gravement la nécessaire laïcité ou s'agiter pour rappeler tout ce qu'ils ont déjà fait contre la burqa ou le foulard, ils oublient l'essentiel.

La laïcité, ce si merveilleux principe, a besoin de s'appliquer au quotidien. Qui mieux que les services publics permet à la laïcité de vivre ? Les structures d'accueil de la petite enfance, l'école, les centres de soins (polycliniques, hôpitaux), la culture, la sécurité sociale, les transports en commun, le travail communautaire au plan local, ... sont tous les armes de la laïcité. Ce sont ces mêmes hommes et femmes politiques qui font porter tous les efforts sur ces services publics dans l'obsession de rembourser les rentiers, qui s'offusquent que des structures confessionnelles remplacent dans les zones défavorisées les services publics. Fermetures de services « non rentables », augmentation du prix d'accès au service public, privatisations, ... voilà, depuis trente ans, la politique menée par ces responsables politiques qui, aujourd'hui, s'offusquent de la mainmise d'organisations bicéphales obscurantistes. Bicéphales parce que les prédicateurs offrent les services que les services publics n'offrent plus et puis vident la tête des plus fragiles pour en faire les instruments de leur funeste objectif.

Même la sécurité, que ce soit la police ou l'armée, voit ses moyens réduits (sauf pour aller bombarder des populations dans des zones de guerre) au profit de sociétés privées. Et la récente suppression des allocations d'insertion va encore augmenter la désespérance des jeunes qui souffrent déjà d'un handicap à l'embauche du fait de leur nom ou prénom.

Lutter contre le terrorisme de manière durable c'est aussi et peut-être même avant tout, lutter pour des services publics qui assument leurs missions mais sans distinction de religions, d'options philosophiques, d'ethnies ou de nationalités ni de moyens financiers. À ce titre, les services publics sont le meilleur rempart contre l'obscurantisme et le terrorisme religieux.

PASSONS À **TOUT AUTRE CHOSE**

Les travailleurs et les travailleuses des services publics sont en première ligne dans les luttes syndicales qui, depuis la fin de l'année 2014, se dressent contre les mesures du Gouvernement Michel. Toutes les actions ont été de francs succès car nous savons pertinemment qu'au-delà de l'austérité que l'on veut nous faire payer, c'est bien un modèle de société, basé sur la solidarité, qu'il s'agit de défendre. La dimension citoyenne est même primordiale dans ce combat et chaque prise de conscience individuelle fera eau au moulin de l'action collective. Aujourd'hui, nous saluons l'émergence d'un mouvement organisé de citoyens qui appelle à s'opposer à l'austérité, qui appelle à ouvrir le champ des possibles, qui appelle, après des années de libéralisme dévastateur, à enfin passer à Tout autre chose !

Tout Autre Chose est un mouvement citoyen qui refuse le discours de nos gouvernants affirmant qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité. Avec *Hart boven Hard* en Flandre, il veut susciter le débat démocratique en Belgique francophone pour déconstruire le discours dominant et faire converger l'énorme potentiel d'imagination et d'action citoyenne en faveur de tout autres horizons.

« *Nous assistons à une telle défaite des idéaux, que l'on doit voir, nous citoyens, comment se réappropriier les choses* », résume David Murgia, le comédien belge élu porte-parole du mouvement créé le 11 décembre dernier, à la veille de la grève générale du 15.

En effet, *Tout Autre Chose* réunit des citoyens de tout horizon convaincus de la possibilité de construire un large mouvement citoyen proposant des alternatives au modèle de société dominant et pouvant renforcer le mouvement social contre les mesures d'austérité.

Renforcer le mouvement social

Si la CGSP wallonne accueille si favorablement *Tout Autre Chose* c'est parce qu'elle sait que le front doit être élargi. Elle a conscience qu'il n'y aura pas de victoire sans l'adhésion du plus grand nombre et surtout sans l'engagement des citoyens à s'impliquer au moment

même où l'on voudrait qu'ils se taisent. Car enfin, qui est encore dupe ? Qui croit encore que les mesures d'austérité qui étranglent littéralement la population sont bonnes ? Nous voyons le peuple grec souffrir sous nos yeux et être dépossédé de tous ses droits les uns après les autres. Heureusement, nous le voyons aussi tout faire pour reprendre sa destinée en mains. Chez nous aussi, les protections sociales et les services publics subissent de plein fouet les attaques libérales qui se servent de la soi-disant incontournable austérité pour détruire ce qu'elles n'avaient pu faire jusqu'ici et tenter de s'approprier davantage encore de profits. En créant bien sûr de plus en plus d'exclusion sociale. Et tout cela pour rien car, nous le répétons avec fermeté : la dette ne sera jamais remboursée de la sorte ! En effet, toutes ces mesures sont, d'un point de vue économique, contre-productives. Où sont la baisse des déficits publics et de la dette promise ? Où sont les créations d'emplois ?

La Belgique, à l'instar des pays engagés dans la funeste voie austéritaire, est aux portes de la déflation et s'enfoncé dans la stagnation économique qui conduit... à l'augmentation des déficits et de la dette, au regain du chômage. Quand l'investissement des entreprises recule, que la consommation des ménages

régresse, couper dans les dépenses publiques est une stratégie suicidaire ! En clair, après ces mesures, la Belgique sera encore moins en situation de rembourser sa dette.

Il y a plein d'alternatives !

Ces coupes dans les dépenses publiques n'ont servi qu'à financer les cadeaux fiscaux aux employeurs et à accroître les revenus distribués aux actionnaires et aux détenteurs des titres de la dette.

Tout Autre Chose dénonce ces politiques menées aujourd'hui en Europe comme étant injustes car elles ne s'attaquent pas à la spéculation, à la dérégulation de l'économie, à l'évasion fiscale des plus riches et à l'augmentation drastique des inégalités.

L'austérité, cela suffit ! Il est possible de faire autrement ! C'est avant tout une affaire de choix politique. Il faut retrouver le lien social, regagner le sens de la cohésion, éprouver la solidarité. Bien sûr, il faut répondre aux besoins qui sont immenses, augmenter les salaires, développer les services publics, instaurer une justice fiscale, promouvoir les investissements productifs permettant de créer des emplois, engager la transition écologique, réduire les inégalités et mettre en place un nouveau partage de la richesse produite.

Mais ce qu'il faut surtout aujourd'hui, c'est un *appel d'air*. Il faut retrouver de la place pour le débat et la réflexion, se réapproprier l'espace public et nos libres capacités d'énoncer des discours qui ne soient plus ceux des médias dominants. ■

Voici l'appel que près de 10 000 citoyennes et citoyens ont signé. Vous pouvez également le faire sur www.toutautrechose.be

STOP ! Les idées de solidarité, de consensus et de concertation sont remises en question. Le seul horizon qui nous est désormais imposé est celui de l'austérité. Comme si, au nom d'une prétendue rigueur, il n'y avait d'autre solution que de rogner dans les salaires, les pensions, les services publics, la culture, la recherche scientifique, l'aide au développement... Comme si, au nom de la sécurité, il n'y avait d'autre choix que de diminuer nos libertés, de nous monter les uns contre les autres et de nous mettre sous surveillance. Comme si, au nom de la sacro-sainte compétitivité, la seule option était de détricoter notre modèle social et de reporter à plus tard les défis environnementaux et climatiques. Comme s'il n'y avait pas d'alternative.

Aujourd'hui, nos gouvernants accélèrent la destruction de cette cohésion qui fait notre richesse, pour nous imposer la politique du fort qui écrase les faibles. Cette politique est injuste, ne fonctionne pas et nous entraîne dans une société de la violence. Injuste parce qu'elle frappe systématiquement les plus fragiles et qu'elle les stigmatise. L'allocataire social, le chômeur, le pensionné ou l'immigré sont soupçonnés d'abu-

ser du système, voire de le menacer. Injuste parce qu'elle ne s'attaque pas à la spéculation, la dérégulation de l'économie, l'évasion fiscale des plus riches et l'augmentation drastique des inégalités. Mais aussi inefficace comme l'histoire le montre : les politiques d'austérité échouent systématiquement à atteindre leurs prétendus objectifs. Les pays d'Europe auxquels on impose ces recettes s'enfoncent dans la pauvreté, les inégalités, voire la violence. Nous ne voulons plus d'une société qui a peur de l'autre, peur d'elle-même, peur de son avenir. Nous disons stop à cette marche en arrière !

TOUT AUTRE CHOSE ! Nous, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, avec ou sans emploi, parents, profs ou élèves, artistes, appelons aujourd'hui à prendre le chemin de la confiance et de la solidarité ! Nous voulons construire une démocratie où le citoyen ne soit plus à la merci des lobbys et du pouvoir de l'argent, où chacun puisse se faire entendre. Nous croyons qu'il ne suffit pas de résister, de défendre les acquis, de préserver un modèle de société essoufflé. Que c'est d'un vrai débat démocratique que surgiront les alternatives. Qu'il faut bâtir tout autre chose. Qu'il faut intensifier le débat citoyen pour créer notre avenir commun. Que c'est dans l'exercice de nos droits que nous construirons notre bien-être partagé. Que seul le renforce-

ment des liens sociaux nous permettra de faire face aux défis que pose notre société multiple et bigarrée. Que nous n'avons pas de problème budgétaire, mais un problème fiscal. Que l'on ne peut poser la question de la pauvreté sans poser celle des inégalités sociales et de genre. Que parler de bien-être partagé n'a de sens que si nous prenons en compte celui du reste du monde et celui des générations futures, sans oublier que la planète a des ressources limitées. Qu'une réelle justice fiscale est possible et que nous pouvons assurer une transition écologique tout en garantissant la justice sociale.

Citoyens de tous horizons, nous appelons à démultiplier le débat public, partout en Belgique, en Flandre, à Bruxelles, en Wallonie. Avec nos partenaires flamands de « Hart boven Hard », nous appelons chacun à signer ce manifeste et, plus encore, à agir avec nous pour inventer et construire ensemble une société tout autre, qui retrouve le chemin de la solidarité ! C'est maintenant qu'il faut ouvrir un débat reliant tous les secteurs malmenés et fédérer les innombrables innovations locales. Il y a urgence à agir avant que la machine infernale du tout à l'argent ne broie ce qui nous reste de libertés. Rejoignez-nous !



Quelques questions à David Murgia, porte-parole de *Tout Autre Chose*

Quel a été le déclencheur de la création de *Tout Autre Chose* ?

Tout Autre Chose a vu le jour suite à l'irruption réjouissante de *Hart Boven Hard* et s'est rapidement constitué de nombreuses colères, venues d'horizons divers, qui mûrissent et se construisent depuis trop longtemps de façon isolée.

Tout Autre Chose ne réagit pas à l'asphyxie d'un secteur en particulier mais nourrit l'intention de rassembler les voix souvent étouffées qui cherchent finalement à se transformer en initiatives créatrices.

Jusqu'ici, les mesures politiques ont soigneusement œuvré par une division structurellement organisée. Nous le savons : la division nous désarme, elle ne sert que le pouvoir. Aujourd'hui, le gouvernement passe à la vitesse supérieure en accélérant la marche arrière du gouvernement précédent, prévoyant des mesures toujours plus destructrices, toujours plus injustes et toujours plus violentes.

Nous soupçonnons qu'en réalité un nombre important de citoyen ne s'identifie pas aux diktats de ce néolibéralisme débridé et c'est sans doute pour cette raison que les milieux académiques, culturels, associatifs, ... se font aujourd'hui entendre conjointement.

Comment voyez-vous les convergences avec les actions syndicales actuelles ?

Lors des grèves de décembre, plusieurs centaines de sympathisants de *Hart Boven Hard* et *Tout Autre Chose* ont enfourché leur bicyclette pour rendre visite aux travailleurs en grève. *Acteurs des Temps Présents* a également invité les citoyens à venir soutenir les travailleurs. L'idée était de renforcer les piquets, d'installer la rencontre et le dialogue, notamment pour donner à voir une image du gréviste loin de celle qui circule souvent dans les médias ou dans la tête de ceux qui scandent aujourd'hui le « droit au travail », en ignorant que les personnes sur les piquets se battent également pour travailler. *Tout Autre Chose* et les syndicats sont des outils différents. Ils peuvent dialoguer et s'organiser conjointement car tous deux refusent la régression de notre système social.

L'austérité est un outil de domination dont il faut déconstruire le discours. N'est-ce pas là un vrai travail d'artiste ?

Non, c'est un véritable travail citoyen. Il s'agit de cette inébranlable volonté d'être responsable de nos vies, de ne pas tomber dans l'indifférence et le fatalisme, qui ne proposent que des horizons mortifères. L'enjeu est en effet de se réapproprier les mots que la classe politique nous a volés. Car les mots définissent le monde. Et changer les mots, c'est changer le monde.



David Murgia

J'ai parfois l'impression que, comme des acteurs qui répètent leur texte en coulisse, jouent le verbe et les émotions, ce sont nos hommes politiques qui font aujourd'hui un véritable travail d'artiste. Pour sauvegarder les intérêts des puissants, dont les richesses ne cessent de s'accroître pendant que s'installe une misère sociale, il faut un sacré talent d'orateur. Et à mon avis, un sacré cachet... Les citoyens s'en rendent compte : les objectifs de cette petite danse dans le théâtre du pouvoir sont de plus en plus clairs. Que ce soit pour réduire la casse ou l'assumer frontalement, les orientations prises par le pouvoir ne font qu'accroître l'écart entre les dominants et les dominés. Ne pas se positionner, c'est accepter les orientations prises. Et c'est pour cela que les citoyens se rassemblent.

À votre avis, comment voyez-vous la participation citoyenne s'étendre ?

Ces dernières années, de nombreuses dynamiques se mettent en place pour réagir à la violence grandissante des mesures gouvernementales. Partout en Europe, le constat devient de plus en plus clair : les riches voient un net accroissement de leurs bénéfices remplir leurs coffres déjà pleins, les classes moyennes se « serrent la ceinture » et les pauvres se dirigent vers une misère dorénavant condamnable. Les citoyens doivent refuser d'abattre les plus faibles sous prétexte que les plus forts tentent de les convaincre que c'est là que se trouve la solution à tous les problèmes. C'est contre ce climat de violences que s'exprime la participation citoyenne dans les mouvements sociaux. Elle s'étendra par la proposition d'initiatives, d'alternatives, par des manifestations suscitant la réflexion et la création. Nous désirons une société qui s'ouvre, pas qui se referme. ■

TINA

Mais qui est donc TINA et de quoi est-elle le nom ? Que cache-t-elle ? Est-il ici question de l'héroïne d'une série danoise de romans écrits par A. B. Carroll ? Nullement. Derrière cet acronyme d'origine anglo-saxonne se cache un outil conceptuel redoutable visant à annihiler la démocratie et le débat public.

TINA, *There is no Alternative* (soit, dans la langue de Molière, il n'y a pas d'autre choix) est un slogan politique qui sévit depuis quelques décennies et qui a par ailleurs été attribué à Margaret Thatcher. Il signifie (dans tous les sens du verbe) qu'il n'y a pas d'autre choix que le marché, le capitalisme et la mondialisation qui seraient par conséquent des phénomènes nécessaires, bénéfiques et naturels et que tout régime qui envisagerait de prendre une autre voie serait d'office condamné à l'échec.



Une nécrose de l'espérance

Grâce à ce mantra, « *l'imaginaire néolibéral repose sur un axiome de fermeture qui se veut réaliste et qui est une fiction incapacitante. L'imaginaire exproprie la production d'un imaginaire alternatif puisque ce qui devrait constituer cet imaginaire alternatif est une somme de refus, de résistances* »¹.

Par ce blocage de l'imaginaire, TINA aspire en quelque sorte à une « *nécrose de l'espérance, cette défaite de l'avenir enfantée par une pédagogie de la résignation à une réalité qui ne souffrirait plus d'alternative, encore moins d'imagination, sans parler de rêve ou d'utopie* »².

Et TINA est toujours aussi populaire puisque ce mantra a récemment été invoqué par Bart De Wever (*er is geen alternatief*) lorsqu'il a été question de commenter le résultat du plan d'action en front commun. En fait, cette formule caractérise l'ordre mondial actuel et vise à rendre possible ce qui est présenté

comme inéluctable. Son côté prophétique montre par ailleurs très bien que son objectif n'est pas d'avoir raison sur le futur mais d'opérer sur le présent en essayant d'imposer ici et maintenant la résignation, le fatalisme et la soumission. Si nous n'y prenons garde, cette mithridatisation des esprits finira par produire les effets désirés.

Pas de place pour la contestation

En quoi ce stratagème est-il dangereux pour le débat public en général et pour la démocratie en particulier ? Tout simplement parce que si nous postulons que la chose politique est supposée porter sur le possible et le souhaitable et qu'un système démocratique plein et efficace repose sur la confrontation d'opinions réellement divergentes, sur la mise en perspective critique de projets divers dans leur nature, avec et grâce à TINA, les débats d'idées et les controverses politiques peuvent exister mais si et seulement si elles respectent le cadre défini et circonscrit par les hérauts de TINA. Au lieu de mettre en lumière le conflit et la divergence par le débat public, l'argument d'autorité qu'est TINA souhaite les éluder.

Sans cette dimension fondamentale, la démocratie devient formelle. Et nous sommes alors bien loin de l'euphorie des possibilités infinies. Comme la gouvernance, la société civile et le consensus, TINA est en fait un des agents opérationnels de l'estompement du conflit, essentiel à la démocratie et à la délibération publique : la délibération est

supposée faire « *appel à l'imagination et à l'insolence. Pour délibérer de façon fructueuse, il faut un minimum d'utopie... il faut s'affranchir au minimum de la répétition des vieilles recettes, des sentiers battus et des idées toutes faites. L'imagination c'est la capacité de faire du nouveau. La délibération politique se doit d'être iconoclaste.* »³

Il y a plein d'alternatives

Ceci dit, tout espoir n'est pas perdu. Ainsi, l'intensité du pilonnage effectué sous l'égide de TINA témoigne de la difficulté à dresser, à faire taire et à couper court aux velléités contestataires.

Ensuite, face à cette guerre permanente contre l'imagination humaine, face à ces processus « *d'anéantissement des rêves, de contrainte au désespoir qui doivent étouffer toute capacité d'entrevoir l'avenir différemment* »⁴, de nouvelles initiatives surgissent inlassablement et gagnent en importance : pensons à *Hart boven Hard, Tout Autre Chose* (voir ailleurs dans la Tribune), *Les Acteurs des Temps Présents, Podemos et Syriza*.



1. André Tosel, *Essai pour une culture du futur*, Bellecombe-en Bauge, Éditions du Croquant/Espace Mars, 2014, p. 65.
2. Edwy Plenel, *Dire non*, Paris, Éditions Don Quichotte, 2014, p. 19.
3. Diane Lamoureux, *Le trésor perdu de la politique*, Montréal, Écosociété, 2013, p. 80.
4. David Graeber, *Comme si nous étions déjà libres*, Montréal, Lux, 2014, p. 254.

Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

Nous sommes en 2015 et les nouvelles mesures d'exclusion du chômage font leurs premières victimes. Après la trêve de fin d'année, le gouvernement fédéral a lancé sa campagne de désinformation destinée à faire accroire que sa politique d'extrême droite est parée de vertus sociales. Pour la CGSP bruxelloise, la condition de la paix sociale est le retour à la concertation et l'engagement des gouvernements en faveur des services publics.

Nous l'expliquions dans la *Tribune* du mois dernier : la limitation à trois ans des allocations d'insertion que nous avons dénoncée et combattue précipite des milliers de bénéficiaires des allocations de chômage vers les CPAS. Ce sont principalement des femmes de moins de 30 ans qui sont ainsi précarisées. Le 2 janvier, pour le CPAS de Bruxelles, on dénombrait 899 nouveaux dossiers de demande d'aide ; 749 pour le CPAS de Molenbeek ; et on pourrait continuer cette sinistre liste d'exclusions. La mesure, aux dires de l'ancien premier ministre, visait à inciter les plus jeunes chômeurs à entrer dans le monde du travail... Comment peut-on croire un tel argument dans un contexte où il y a au mieux UNE offre d'emploi pour 13 demandeurs en région de Bruxelles-Capitale (1/37 si on se limite à l'offre intrarégionale !) ? Si l'on considère le trop faible niveau de formation des demandeurs d'emploi bruxellois, il est criant que la limitation des allocations d'insertion n'est qu'une machine à exclure massivement. Elle n'aurait jamais dû être soutenue par des socialistes, fut-ce au prétexte qu'elle était inscrite au programme du gouvernement précédent tant son mécanisme et ses effets étaient prévisibles. Alors que la mère de cette mesure, Monica De Coninck, déclare ne rien regretter, les contritions d'Elio Di Rupo et l'appel à supprimer cette mesure arrivent à contretemps. Et il ne faut sans doute pas compter sur le gouvernement d'extrême droite MR-N-VA-CD&V-Open Vld qui, en toute cohérence idéologique, n'a aucune intention de la remettre en cause.

Concertation sociale confisquée !

Avec le gouvernement Michel, la concertation sociale a été balayée. Il n'y a rien à négocier, disait-on du côté de l'exécutif. Pire, chaque fois qu'un ministre (MR) laissait entendre qu'une mesure pourrait éventuellement être nuancée et faire l'objet d'ajustements, la N-VA rappelait qu'on s'en tiendrait strictement à l'accord gouvernemental, indiquant, par la même, qui dirige réellement le pays. Cette dynamique revient à confisquer les mécanismes du dialogue social dans notre pays. Car si du côté du gouvernement, on se borne à considérer qu'il n'y a rien à négocier, ce mécanisme vertueux qui permet la paix sociale est bloqué. Au-delà de notre rejet d'un saut d'index et des mesures en matière de pension, notamment, ce blocage est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mené les grandes actions de la fin 2014. Signe positif



cependant : le jour de la grève générale du 15 décembre, notre rencontre avec le gouvernement régional a donné le signal d'une reprise de la concertation sociale bruxelloise.

Pendant ce temps, le gouvernement fédéral se répandait en communication hypocrite, appelant les organisations syndicales à la « table des négociations », tentant de la sorte de leur faire porter la responsabilité de la grogne sociale. Cette guerre de communication se poursuit et les médias y jouent un jeu tendancieux en faisant la part trop belle aux théories gouvernementales et en relayant complaisamment les discours antisyndicaux.

Mi-janvier, le Groupe des dix (les organisations syndicales des travailleurs, les représentants patronaux) s'est réuni au sein du Conseil national du travail (CNT) pour reparler notamment du *handicap* salarial dont souffrirait notre pays. Pour la CGSP, l'enjeu de ces négociations est bien plus important que la simple conclusion d'un accord interprofessionnel entre patrons et syndicats. Les services publics, progressivement déstructurés et affaiblis par le non-renouvellement d'agents partis à la retraite, doivent faire l'objet de négociations avec les gouvernements des différents niveaux pour leur rendre la place qui leur revient dans une société démocratique et solidaire !

Jean-Pierre Knaepenbergh
Secrétaire général de l'IRB-CGSP
Président de la FGTB-Bruxelles

www.cgsp-acod-bru.be





J..... qui rit et J. qui pleure

Le 17 décembre 2014, le Front commun syndical a adressé un courrier à l'Administrateur-délégué de la SNCB. Nous avons, à nouveau, affirmé notre désaccord envers la vision gouvernementale concernant les restructurations des Chemins de fer. Nous avons mis l'accent sur certaines accointances entre le patron de la SNCB et la ministre de tutelle.

Cette dernière nous annonce, au niveau des Chemins de fer, plus de trois milliards d'euros d'économies sans aucune répercussion sur l'emploi, et la sécurité sur le rail... !

Quelle aubaine, ces économies imposées viennent à point pour les deux sociétés !!!

C'est, à ses yeux, le seul moyen pour améliorer leur efficacité et ainsi se moderniser pour éviter un « Sabena Two ».

En attendant, l'Administrateur-délégué acquiesce et corrobore à ces propos.

Il contribue même à ce plan catastrophe en y ajoutant des mesures supplémentaires. Il envisage de s'attaquer au statut des cheminots et parle déjà comme si la libéralisation du trafic VN était effective.

Du CEO de la SNCB, nous n'avons aucune trace de dénonciation d'une politique de désinvestissement de la SNCB.

Bien sûr, pour faire des économies, il est plus aisé de pointer du doigt le personnel et de geler les recrutements.

En 2015, il est prévu 3 500 départs et HR Rail recrutera, **seulement**, 1 500 nouveaux cheminots statutaires.

Pendant ce temps Infrabel et la SNCB recrutent des contractuels sans se soucier des règles HR :

- soit des recrutements, à l'échelle 305 (conseiller) d'agents ayant un diplôme d'humanité générale !
- soit des recrutements de pensionnés en « qualité » de consultants !

Notre devoir est de sonner la fin de cette mascarade.

Il n'y a aucune volonté, de la ministre, de sauver la SNCB. Par contre il y a l'envie de l'offrir sans aucune culpabilité au secteur privé.

Le plan de transport en est la première étape. C'est catastrophique mais il est impossible de réagir avant 2017... faute de dotation !

Notre organisation l'avait dénoncé lors des roadshows, et nous étions bien seuls le 30 juin 2014.

Où étaient les politiques lors de ces présentations ?

La deuxième étape est la diminution de la redevance infrastructure payée par la SNCB à Infrabel.

Cela permettra, en cas de libéralisation, d'exploiter les infrastructures à moindre coût et ainsi augmenter l'attractivité pour des sociétés privées !

Nous devons garder une mobilité efficace au niveau des Chemins de fer. Dans ce but, il faut investir dans le « RAIL ».

Cela doit rester notre combat.

Chers camarades,

Nous avons montré notre force en 2014, notre riposte syndicale ne doit pas faiblir en 2015.

Je compte sur vous.

*M. Abdissi
Président*

Barèmes – Primes

« Tabous pour la CGSP ??? »

D'aucuns affirment que les Organisations reconnues, donc la CGSP/ACOD ne soutiennent pas les conducteurs de train dans leur combat visant à obtenir un coefficient de prime plus intéressant. Ils prétendent que nous serions responsables de la fréquence des augmentations barémiques (12 ans-18 ans).

Rien n'est moins vrai ! La vérité a ses droits. Vous trouverez nos explications ci-dessous.

Historique

Les Organisations reconnues et les organisations agréées ne partagent pas le même avis au sujet des changements dans les barèmes et des coefficients de prime qui avaient été négociés à l'époque, et ce n'est pas nouveau.

La situation avant 1993

À l'époque, un conducteur de train était engagé en tant qu'aspirant-conducteur de train. Aucune prime mensuelle ne lui était versée et, à la fin de sa carrière, l'intéressé voyait sa période de formation validée sur la base d'un tantième de 1/55 à la place de 1/48.

Auparavant, un conducteur de train reclassé pour des raisons médicales était mis au même rang qu'un ouvrier de 2^e classe (niveau 7). En réalité, après avoir été déclaré inapte, le conducteur de train n'avait pas d'autres possibilités que celle d'être réaffecté dans un atelier de traction puisqu'il faisait partie du personnel technique. Nombre d'entre eux ont ainsi accédé à la fonction de technicien, voire technicien principal.

Il avait alors droit à des billets de deuxième classe et le barème était adapté après 4 ans et 12 ans de service et ce n'est qu'après 25 ans qu'il pouvait

passer à une échelle barémique supérieure.

Après 29 ans de service (dernière augmentation barémique), le travailleur atteignait le barème maximal, à une fréquence d'une augmentation barémique tous les deux ans.

Au début des années nonante, une période difficile, rappelons-le (critères de Maastricht, Europe...), les Organisations reconnues ont malgré tout obtenu une adaptation barémique car cela faisait déjà plus de 20 ans que les cheminots n'avaient plus bénéficié d'une amélioration de leur pouvoir d'achat.

Dans la foulée, les Organisations reconnues allaient plus loin encore et obtenaient la revalorisation de certains grades, notamment celui de conducteur de train.

C'est ainsi qu'à partir de 1993, les conducteurs ont eu droit à un niveau supérieur, le niveau 2. L'évolution salariale était telle que la nouvelle échelle barémique de départ, était plus intéressante que l'ancienne échelle barémique obtenue après 12 ans de grade. Dans la foulée, c'était la 585 qui était accordée aux conducteurs atteignant les 12 ans de grade. **Tous ? Non, seulement 15 % du cadre** allaient pouvoir en bénéficier, la plupart des autres devant attendre 20 ou 25 ans pour enfin en profiter. C'est pourquoi, très rapidement, nous les OR, avons effectivement réclamé une correction de cette anomalie. Et c'est ainsi que nous avons obtenu que **les conducteurs (eux seuls)** obtiennent le barème le plus élevé du rang 5 (barème 580) dès le recrutement. Le passage à **l'échelle 585** se faisant non plus après 12 ans de grade pour seulement 15 % mais bien après 18 ans de service **pour 70 % du cadre (c'est-à-dire tout le monde eu égard à la pyramide des**

âges). De cette façon, plus aucune distinction financière n'était faite entre les travailleurs qui avaient été engagés en tant que conducteurs de train et ceux qui avaient une « carrière mixte ».

Ils ont également eu droit à des billets de 1^{re} classe.

À propos de la 1^{re} classe, c'est aussi grâce à notre intervention il y a quelques années que le personnel de conduite a obtenu le droit de s'installer en 1^{re} classe lorsqu'il est « haut le pied ». Mais bon... !

Enfin les conducteurs de train qui étaient déclarés inaptes pour des raisons médicales, d'une part **continuaient malgré tout à progresser dans l'échelle barémique** (à la différence de TOUS les autres cheminots qui doivent attendre d'être reclassés pour à nouveau bénéficier des bien-nales) et d'autre part étaient reclassés en priorité en tant que rédacteur, ce qui constituait une véritable amélioration.

Que ceux qui prétendent que la CGSP/ACOD ne les aide pas sachent qu'il s'agissait d'une grande victoire pour la jeune génération de l'époque !

De plus, grâce à ces changements, les conducteurs de train étaient recrutés directement en tant que tel. Ils pouvaient donc bénéficier de la prime garantie et du calcul au tantième préférentiel de 1/48 dès le 1^{er} jour.

Qui a dit que la CGSP ne se souciait pas des conducteurs de train ?

Carrière plane

Le principe de **carrière plane** a été introduit dans le protocole d'accord de 1999-2000-2001 pour les rangs 4 à 9.

L'attribution de suppléments de traitement à 25 ans (312,97 euros) et à 30 ans d'ancienneté (626,20 euros) a été établie sur base d'une comparaison entre les échelles liées au grade occupé et le grade normalement accessible. Cette mesure a été appliquée à partir du 1^{er} janvier 2001.

Protocole d'accord 2008-2009-2010

En 2008, après de longues discussions, nous avons obtenu une augmentation d'un montant total brut de 1 000 euros. Si l'on prend ce montant en compte dans le calcul de la prime de fin d'année, du pécule de vacances, des indemnités pour les prestations dominicales, etc. **il s'agit tout de même d'une augmentation d'un peu plus de 1 200 euros.** Ajoutez encore à cela une assurance hospitalisation gratuite pour tous les cheminots, actifs ou pensionnés...

Dans le même temps, dans le secteur privé, les négociations dans le cadre d'une CCT, n'ont permis **que** d'obtenir **250 €, sur 3 ans.**

Devons-nous revenir à la case départ ? La CGSP n'a rien fait pour les conducteurs de train ? Allons donc !

Aujourd'hui, de nombreux conducteurs de train commencent seulement leur formation à 30, 40, voire 50 ans. Auparavant, l'âge maximum pour entamer une telle formation était fixé à 35 ans.

Hormis les personnes qui viennent d'autres services publics, la majorité des travailleurs ne peut pas faire valoir son ancienneté et ces derniers commencent par conséquent tout en bas de l'échelle barémique.

Après une carrière dans le privé, ces personnes trouveraient logique que ces années de travail soient prises en compte mais, en tant que syndicat, nous ne pouvons rien y faire.

La CGSP ne demanderait pas mieux que toutes les années prestées entrent en ligne de compte mais il s'agit d'une matière fédérale. Devinez qui ne veut justement pas en parler... Dans le mille ! Les familles politiques qui font aujourd'hui partie du gouvernement.

En 2003, les OR ont obtenu qu'enfin une loi officialisant définitivement le départ possible à la pension pour le personnel des trains ayant 55 ans d'âge et 30 ans de roulant soit votée. **Est-ce déjà oublié ?**

Il y a quelques années, nous avons obtenu que sous certaines conditions, les réveillons de Noël et Nouvel An soient rémunérés comme des dimanches. Est-ce déjà oublié ?

En 2012, à l'initiative de la CGSP/ACOD, une rencontre avec le SPF Mobilité a permis de supprimer l'obligation légale pour les conducteurs de train de passer les tests psychotechniques tous les 3 ans, ceux-ci devant dorénavant être réalisés tous les 10 ans. **Est-ce déjà oublié ?**

En 2013, nous nous sommes adressés à la Cour constitutionnelle, qui nous a donné raison dans l'affaire concernant les carrières mixtes. **Est-ce déjà oublié ?**

Nos cahiers revendicatifs communs de 2008, 2012 et 2014 montrent clairement que nous sommes prêts à discuter du système de primes, et ce depuis 2008 mais, à cause des velléités de libéralisation des gouvernements successifs depuis 2008 et le désir de libéralisation du gouvernement actuel, ce n'est pas négociable pour la Société. Certains le souhaitent mais cela demanderait **un degré plus élevé de flexibilité en échange.** Nous n'avons aucune envie de toucher à notre Fascicule 541. Vous bien ?

Primes

La réforme du système de prime date de 1998 et faisait alors l'objet de discus-

sions entre les conducteurs de train. Ceux qui obtenaient beaucoup de primes ne voulaient pas se contenter de moins et la jeune génération voulait que « les choses changent » et désirait que sa prime soit augmentée.

Avant cette réforme, une prime était versée par kilomètre effectivement parcouru.

Cela ne pose pas problème en soi, mais certains conducteurs de manœuvre et les conducteurs de traction diesel (une distinction était faite entre conducteur de traction diesel, d'électrique ou de manœuvre) roulaient, littéralement, en rond. Par conséquent, le montant de leur prime était à l'avenant (ridiculement bas).

Dans les dépôts où des trajets importants étaient effectués (Ostende, Bruxelles-Midi, Liège et même Gand-St-Pierre), la prime était élevée pour les conducteurs des grandes lignes, qui n'étaient accessibles qu'aux conducteurs qui comptaient de nombreuses années d'ancienneté.

La jeune génération était condamnée à conduire les trains omnibus (maintenant trains L) et avait donc les primes les plus faibles. « Votre moment viendra », répondaient les anciens.

Il faut être conscient qu'aucune prime n'était versée en cas de : formations permanentes, examens médicaux annuels, contrôle triennal, service de planton, formation sur le matériel, jours de maladie, congés de courte ou de longue durée, etc.

La nouvelle méthode de calcul de la prime s'effectue par heure prestée, indépendamment de la nature du service.

Les valeurs K1 et K2 constituent un facteur crucial dans la nouvelle formule. Un montant horaire fixe est utilisé comme référence. Est-ce mieux ? Quoi qu'il en soit, il s'agit d'un système plus clair et plus juste.

En 2000, un montant fixe a été intégré dans le barème, **sous la pression des seules OR** encore une fois ! Bonne nouvelle pour notre pension !

Suite à la vague de libéralisation récente dans le reste de l'Europe, mais aussi dans notre pays, même le système de primes est aujourd'hui sujet à discussion. Notre CEO a donné un coup de semonce dans les médias en attaquant le système des primes en lui-même et en disant vouloir les supprimer pour réaliser des économies !

Si certains veulent utiliser les primes pour nous diviser, ils doivent être conscients du fait que nous allons devoir nous battre, ne serait-ce que pour préserver nos acquis ! Devons-nous négocier la révision du système de primes ? Oui, nous sommes d'accord, **mais voyons d'abord si nous pourrions déjà les conserver.** (Ne perdons pas de vue les 3 milliards d'€ d'économies qui nous sont imposés en 5 ans !)

Que l'on ne nous dise pas que la CGSP n'a jamais rien fait pour les conducteurs de train !

Une organisation ose même affirmer que l'échelle de traitement d'un conducteur est moins élevée que celle d'un accompagnateur de train.

C'est totalement faux, un accompagnateur de train doit d'abord devenir accompagnateur principal avant d'avoir le même barème qu'un conducteur.

Oui un accompagnateur de train bénéficie d'une prime de bilinguisme. C'est juste. Mais, pour cela, il a dû réussir un test linguistique au Selor, qui n'est pas si facile.

À celles et ceux qui trouvent que les conducteurs de train gagnent trop bien leur vie, nous répondons, « **tentez votre chance, des recrutements sont organisés régulièrement** ».

À celles et ceux qui trouvent que leurs métiers ne sont pas bien rémunérés par rapport aux accompagnateurs ou autres sous-chef de gare, nous répondons « **tentez votre chance, des recrutements sont organisés régulièrement** ».

En clair, sachez, et c'est le plus important, qu'à la CGSP/ACOD, nous dénonçons le principe de jalouser les avantages d'un grade par rapport aux autres, en occultant volontairement les inconvénients liés à ce dernier.

La CGSP/ACOD a toujours été en première ligne pour défendre les intérêts de tous les travailleurs, mais jamais pour obtenir des avantages pour les uns au détriment des autres. **Nous continuerons à nous battre avec la même philosophie.**

Nous sommes prêts à lutter pour avant tout **conserver nos acquis, les mêmes pour toutes les corporations professionnelles** des Chemins de fer belges !

Cette lutte a déjà commencé avec la grande manifestation du 6 novembre, les grèves tournantes du 24 novembre et 1^{er} et 8 décembre et enfin la grève générale du 15 décembre.

Et dès janvier 2015, nous poursuivrons notre combat et espérons que vous suivrez tous notre action !

Aujourd'hui, ne vous leurrez pas, ce sont l'avenir et l'existence même des Chemins de fer belges qui sont remis en question !

Pour conclure, nous aimerions rappeler que le statut stipule qu'il existe des organisations reconnues et des organisations agréées.

Pour être reconnu, il faut représenter TOUS les travailleurs et au moins 10 % du personnel.

Si ce n'est pas le cas, il s'agit alors d'une organisation agréée. Est-ce que la CGSP voit cela d'un mauvais œil ? Non, pas du tout, c'est une question de diversité dans une entreprise, à condition que les revendications émises par ces dernières profitent à l'ensemble du personnel et surtout pas au profit d'une corporation au détriment de beaucoup d'autres !

Pour l'ensemble du personnel et dans l'intérêt de tous les travailleurs, rappelons qu'« ensemble, on est plus fort ».

Ch. Martin
Secrétaire national



Rue de Pont-à-Lesse à 5500 Dinant - reservation@casteldepontalesse.be - 082 22 28 44 - www.casteldepontalesse.be

B-Logistics – B-Freight Services quel avenir ?

Ce jeudi 8 janvier 2015 la CGSP-ACOD a organisé une rencontre informelle avec les responsables de la filiale B-Logistics afin de faire le point sur le dossier épineux de l'avenir du fret au sein des Chemins de fer belges.

Le Président, Michel Abdissi, a rappelé les dernières données du dossier communiquées lors d'une réunion spécifique le 12 décembre 2014 avec le CEO de la SNCB, Jo Cornu : il a été notamment question des différentes pistes examinées par la SNCB pour assurer l'avenir du fret ferroviaire en Belgique.

La reprise par la DB, le partenariat avec des investisseurs extérieurs belges ou encore l'intérêt des Chemins de fer autrichiens (Rail Cargo Austria AG), sont les options qui ont été examinées.

Les conditions de reprise posées par la DB sont particulières, celle-ci exigeant le paiement d'une compensation financière très élevée pour accepter de reprendre l'activité...

L'option la plus avancée actuellement est de continuer l'activité de manière indépendante avec l'appui de partenaires extérieurs (Ports, Cogepa...) - option dite « *Stand alone* ».

Geert Pauwels, CEO B-Logistics, accompagné par Rik Vos COO B-Logistics nous ont ensuite présenté l'état des lieux du groupe SNCB-Logistics.

Si l'option « *Stand alone* » est bien le choix effectué par la SNCB, il n'y a pas encore de décision définitive concernant l'actionnariat, l'avenir de B-FS reste à définir, et le sort du personnel au sein de l'activité fret reste à préciser.

Les conditions à remplir pour assurer le succès de l'opération sont (selon B-Logistics)

- La continuation de la restructuration au sein de SNCB-Logistics.
- La reprise de la dette par la SNCB.
- L'appui financier d'investisseurs externes.

- La révision de l'accord social avec l'adaptation des conditions de travail.

Situation financière

Les résultats sont nettement améliorés puisqu'ils passent d'une perte de 115 millions en 2009 à un EBITDA positif de 3 millions en 2013, et pour 2014 il est estimé à 9 millions, soit globalement au-dessus des prévisions budgétaires.

Qualité des services offerts aux clients

Les deux indicateurs de performance (KPI) sont en progrès, tant pour la régularité que pour le nombre de sillons réservés et effectivement utilisés.

Les principales difficultés opérationnelles sont liées à la structure de l'organisation bicéphale.

La continuation de la transformation opérationnelle

Optimisations technologiques

RITA pour les conducteurs de manœuvre + MIA pour les *ground operators*.

Frais généraux : meilleure gestion de l'énergie, meilleure organisation.
Sécurité : révision des procédures d'essai de frein.

E-Learning, Sleepness sensor pour les conducteurs, nouveau DML sur RITA, Locomotives équipées des systèmes de sécurité.

Politique commerciale

Nouvelles équipes mises en place, meilleure collaboration entre les diffé-



rents services, service clientèle personnalisé.

Nouveaux trafics : Swiss Xpress, Gand-Mortara, Trafic lourd de charbon.

Développements technologiques : système de réservation pour le trafic diffus.

Application pour assurer le suivi en temps réel par le client, système de booking on line... etc.

Plus de trafics en open acces dans les pays voisins.

La poursuite et le développement du trafic diffus avec des améliorations opérationnelles (comme une seule prestation de conducteur par relation, pas de rupture de charge).

Revenu fixe grâce aux contrats à long terme.

Les principales questions posées par les participants à la réunion ont porté sur :

- La situation financière et singulièrement l'état de la dette de B-Logistics ?
- Le maintien des activités dans les ateliers d'entretien du matériel ?
- Les trois options examinées sont-elles les seules possibles ?
- Qu'en est-il des OFP (Opérateurs ferroviaires de proximité) ?
- Un accord social, dans quel contexte avec quel(s) partenaires ?
- L'organisation quotidienne (Tablette

– Réglementation – Sécurité).
L'avenir du personnel administratif ?

Réponses du CEO

La dette ferroviaire est constituée de prêts pour 42,5 millions, les autres opérations financières consistent sont des factures à récupérer pour 30 millions et des opérations de leasing en cours pour les locos 77 et 13, il existe également une dette interne vis-à-vis d'Xpédys.

Les conditions sociales envisagées par les OFP sont très inférieures au statut du Cheminots, il s'agit d'opérateurs privés.

B-Logistics souhaite continuer à travailler avec les agents statutaires pour plusieurs raisons :

- budgétaires ;
- qualité et fidélité des agents ;

- formation et certification déjà assurées.
Mais il est nécessaire de respecter les règles européennes de la concurrence.

Conclusions du CEO

La situation financière de B-Logistics s'est améliorée.

Il y a un projet d'avenir pour B-Logistics, mais il reste des inconnues concernant l'actionnariat.

Il est nécessaire de créer une entreprise intégrée pour résoudre les conflits opérationnels générés par la structure actuelle (BFS + B-Logistics).

B-Logistics veut continuer à travailler avec les agents statutaires.

Un nouvel accord social est indispensable.

La CGSP-ACOD remercie les deux représentants de B-Logistics et prend acte des déclarations et conclusions,

Nous restons évidemment très vigilants dans ce dossier, les expériences passées nous incitent également à la plus grande prudence.

Toutefois la CGSP-ACOD assumera comme toujours la défense des Cheminots et des travailleurs quels que soient les développements et les évolutions dans le secteur du transport de marchandises en Belgique.

Un éventuel nouvel accord social ne pourra se conclure qu'en pérennisant l'avenir du personnel statutaire, en lui garantissant des conditions de travail correctes

Il devra être assorti de solides garanties pour en assurer le respect et le contrôle.

*Michel Praillet – Rudi Dils
Secrétaires nationaux*

Pour certains détracteurs, faire grève... c'est ringard !

Témoignage d'un militant heurté par de tels propos...

Si je pige bien, adroit(e) « camarade », tu me reproches de grèver ?

C'est ton opinion. Je la respecte. Et je comprends ta frustration face à quelques débordements inévitables. Petit prix localement égoïste à payer effectivement quand tant de générations de « camarades » se sont battus pour que tu puisses exprimer librement ton opinion, obtenir ton accès au suffrage universel, au vote de ta femme, aux congés payés, aux commissions paritaires, aux plans de reconversion, à l'indexation salariale, à la retraite, aux congés de maladie, aux congés parentaux, etc. Et à garantir ton droit au travail, quand moi, avec mes camarades, avons le droit de grève (mais pour combien de temps encore, notamment face aux astreintes et aux zélés huissiers du patronat mondialiso-délocalisateur et/ou fraudeur fiscal...).

Tu excuseras donc cher « camarade » apparemment circoncis par le fantasme du bolchévisme, cette petite piqûre de rappel historique dans ton gros popotin d'antisocialiste primaire : ce n'est généralement pas avec des idées comme les tiennes que furent permises les avancées de justice et de solidarité dont tes parents ont profité et toi comme

d'autres, profitez encore, mais jusqu'à quand, hein coco, si j'ose dire ?

Les grands accords sociaux entre patrons et syndicats - partenaires sociaux arbitrés par l'État poussés par de larges mouvements de travailleurs - donc pour une bonne part non politisés et non téléguidés par la partitocratie - nous ont permis depuis 60 ans de bénéficier du système de sécurité sociale le plus élaboré et concerté au monde - Jusqu'à l'an 2014 ?

Alors, au terme « camarade » ringard et daté qui sous ta verve rance sent l'extrême droiture et sonne comme une insulte, un crachat, je préfère être citoyen et ne pas être ton « cher camarade ».

Car, dans notre intérêt à tous les deux, je vais continuer de faire grève et de t'emmerder, cher « camarade », toi et tous les profiteurs bas de plafond de ton acabit parce qu'à partir du moment où, au mépris de la concertation avec les partenaires sociaux, un accord gouvernemental est imposé qui répartit de manière inéquitable les efforts fiscaux, à partir du moment où un projet de loi supplémentaire non annoncé est imposé (retraite à 67 ans) toujours sans concertation,

à partir du moment où les plus précaires sont sciemment privés de la protection et de la solidarité de la société et des institutions, alors même que le monde de l'entreprise est privilégié sans contrepartie d'embauche, etc., alors manifester publiquement, protester, faire grève devient un acte citoyen et démocratique.

Le devoir des gouvernements élus est, via les mécanismes de concertation, d'être à l'écoute des oppositions, des minorités, des mouvements sociaux et d'adapter sa politique quand celle-ci porte atteinte aux droits fondamentaux : mener une vie digne et non aliénée par le travail...

Ton « camarade »

À LIRE



Une société sans impôts ?

Alors que le « ras-le-bol » fiscal gronde, voici un ouvrage indispensable qui imagine ce que serait une société sans impôts et qui propose des solutions concrètes pour un impôt simplifié, juste et durable. Imaginons une société sans impôts et ce qu'il adviendrait de nos dépenses de santé, de sécurité ou bien d'éducation... Sait-on qu'un collégien revient à plus de 8 000 € par an à la société ? Qu'un simple coup de fil suivi d'une intervention des pompiers pour un malaise entraîne près de 1 000 € de frais. Ou encore qu'un accouchement est facturé 3 500 € à la Sécurité sociale. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini dans tous les secteurs de notre vie quotidienne.

Vincent Drezet démontre que sans impôts, les besoins sociaux de tout un chacun et la vie en société seraient impossibles à satisfaire.

Vincent Drezet est un fiscaliste français et secrétaire général du syndicat national Solidaires Finances Publiques.

Vincent Drezet, *Une société sans impôts ?* Éd. Les Liens qui libèrent, Paris, novembre 2014, 144 pages, 12 €.



Retournez les fusils !

Son camp, Jean Ziegler l'a choisi depuis longtemps. Son engagement est même l'œuvre de toute une vie. À l'université de Genève d'abord, où il a formé des générations de sociologues à la pensée critique. À l'ONU ensuite, où il a travaillé sans relâche à l'éradication de la faim au nom de la dignité des peuples. Dans ses livres enfin, par lesquels il n'a cessé de dénoncer les mécanismes d'assujettissement des peuples du monde. À partir de ses expériences de terrain et de son travail critique, Jean Ziegler a constitué le trésor de guerre que voici, présenté dans une édition entièrement refondue, plus de trente ans après la première. Comment penser le monde et le transformer ? Quels sont les outils analytiques à notre disposition pour y parvenir ? Choisir son camp, oui. Parce qu'il est grand temps de retourner les fusils.

Jean Ziegler a été rapporteur spécial à l'ONU pour le droit à l'alimentation de 2001 à 2008 et est membre du comité consultatif du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Il est professeur émérite de sociologie à l'université de Genève.

Jean Ziegler, *Retournez les fusils ! Choisir son camp*, Éd. du Seuil, Paris, octobre 2014, 293 pages, 20 €.



1914-1918 La Grande Guerre des Classes

Dans l'Europe de 1914, le droit de vote universel n'existait pas. Partout, la noblesse et les grands industriels se partageaient le pouvoir. Mais cette élite, restreinte, craignait les masses populaires et le spectre d'une révolution. L'Europe devait sortir « purifiée » de la guerre, et « grandie » par l'extension territoriale. Et si la Première Guerre mondiale était avant tout la suite meurtrière de la lutte entre ceux d'en haut et ceux d'en bas initiée dès 1789 ? C'est la thèse magistrale du nouveau livre de Jacques Pauwels qui revisite les thèses officielles de l'histoire. L'historien démontre ici que les grandes puissances mondiales voulaient depuis longtemps cette guerre pour s'approprier colonies et autres richesses et écraser les idées révolutionnaires qui gagnaient de plus en plus l'Europe.

Jacques Pauwels est un historien belge né à Gand et est docteur en histoire de l'université de York et docteur en sciences politiques de l'université de Toronto.

Jacques Pauwels, *1914-1918. La Grande Guerre des Classes*, Éd. Aden, Bruxelles, novembre 2014, 851 pages, 33 €.

TRIBUNE

SOMMAIRE

Infos GÉNÉRALES

- 2 / Actualités – Dans nos régionales
- 3 / Édito • Bonne Année Charlie
- 4 / Dossier • Passons à TOUT AUTRE CHOSE
- 7 / Le mot qui pue • TINA
- 8 / IRB • Bruxelles exige plus qu'une paix sociale

Infos CHEMINOTS

- 9 / Édito • J..... qui rit et J. qui pleure
- 10 / Barèmes – Primes • « Tabous pour la CGSP ? »
- 13 / B-Logistics – B-Freight Services quel avenir?
- 14 / Pour certains détracteurs, faire grève... c'est ringard !
- 15 / À lire

www.cgspwallonne.be

www.cheminots.be



Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique

Mensuel de la Centrale générale des services publics (CGSP) de la FGTP

Éditeur responsable : Gilbert Lieben - Place Fontainas, 9/11 - 1000 Bruxelles - tél. 02 508 58 11